



Association École Alternative du Pays-de-Gex
SIRET: 841 203 607 000 20

Document 1 suite

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR L'ECOLE ALTERNATIVE DU PAYS DE GEX

Motivations et raisons de la demande d'inscription :

.....
.....
.....
.....
.....

Comment avez-vous connu notre établissement ?

.....

Notre école est une école participative. Êtes-vous prêts en tant que parents à vous investir quelques heures selon vos possibilités à l'école de votre enfant ? :

Si oui, nombre d'heures par jour/mois/trimestre et modalité de participation (matin, après-midi, repas, forêt, sorties, etc...) :

.....
.....
.....
.....

Merci de préciser les aptitudes et compétences que vous pourriez offrir à l'école alternative du Pays de Gex pour les enfants ? Exemples :

- jardinage potager tonte taille de haie menuiserie plomberie
- nettoyage bricolage cuisine surveillance animalerie comptabilité
- tâches administratives accompagnement sortie forêt site internet
- remplacement ponctuel au périscolaire le cas échéant
- autre (précisez)

.....
.....

Y a-t'il un élément important à nous faire connaitre pour la prise en charge de votre enfant ?

Précisez (séparation, divorce, perte d'un proche, maladie, etc) :

.....
.....
.....



Document 2

FICHE SUIVI MEDICAL

NOM et prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance :

Personnes à prévenir en cas d'accident : (personne majeure uniquement)

NOM :

Prénom :

Qualité :

Téléphone privé :

Téléphone professionnel :

Téléphone portable :

NOM :

Prénom :

Qualité :

Téléphone privé :

Téléphone professionnel :

Téléphone portable :

NOM :

Prénom :

Qualité :

Téléphone privé :

Téléphone professionnel :

Téléphone portable :

Médecin traitant : Nom et adresse :

Lieu d'hospitalisation préféré (s'il est possible selon la gravité)

En cas d'accident ou de maladie, votre enfant sera transporté vers un centre de soin hospitalier approprié et le plus proche de l'établissement pour assurer sa prise en charge ; la famille est immédiatement avertie par un membre encadrant. Les personnes citées ci-dessus seront appelées dans l'ordre établi.

Nom et adresse de l'assurance-maladie de l'enfant :

Date des vaccinations obligatoires :

Dates des rappels :

Problèmes d'allergies habituelles :

Allergies constatées aux médicaments (précisez les symptômes) :

Traitements suivis :

(Orthophoniste / orthoptiste / psychologue...) + coordonnées du spécialiste si suivi en cours.



Association École Alternative du Pays-de-Gex
SIRET: 841 203 607 000 20

Document 3

DECHARGE MEDICALE

Je soussigné(e), (nom),.....

Demeurant (adresse),

Représentant légal de (nom et prénom du **mineur**),

Né(e) le (date de naissance du **mineur**),

En cas d'urgence médicale ou accidentelle :

Autorise l'école alternative du Pays de Gex à faire hospitaliser mon fils/ma fille en cas d'accident occasionné lors de sa présence dans les locaux de l'école alternative du pays de Gex ou pendant toute sortie de classe ou d'activités extérieures liées à l'association.

Dans tous les cas, la famille est prévenue dans les meilleurs délais

Fait à

Le

Signature de la mère/responsable légal
précédée de la mention « *Lu et approuvé*».

Prénom et nom

.....

Signature du père/responsable légal
précédée de la mention « *Lu et approuvé*».

Prénom et nom

.....

.....

.....

Document 4

TARIFS

Tarification basée sur la grille des revenus familiaux MENSUELS NETS AVANT IMPOTS :

Les frais de scolarité sont payables selon l'option choisie, c'est-à-dire sur 10 ou 12 mois.

L'inscription dans notre établissement vous engage pour l'année scolaire entière. * Dans le cas d'un paiement sur 12 mois nous vous demandons à l'inscription deux chèques chacun du montant d'une mensualité. Les factures sont envoyées pour information. Afin de pouvoir prélever le montant de ces factures une autorisation de prélèvement ainsi que l'enregistrement de votre carte bancaire est nécessaire et obligatoire pour l'inscription. Ces frais sont calculés selon le barème suivant :

	TRANCHES revenus mensuels en €	Tarif annuel €	Paiement mensuel € sur 12 mois*	Paiement mensuel € sur 10 mois	€ à l'unité
A	Jusqu'à 6000€	7774,44	647,87	777,45	
B	De 6 001 à 7 000	8 404,80	700,40	840,50	
C	De 7 001 à 8 000	9223,20	768,60	922,32	
D	De 8 001 à 9 000	9 865,80	822,15	986,58	
E	De 9 001 à 10 000	10 521,00	876,75	1 052,10	
F	Supérieur à 10 001	11 163,60	930,30	1 116,36	
G	Prise en charge par l'employeur	12 000,00	1 000,00	1 200,00	
	Frais d'inscription				300,00
	Cantine				7,80
	Présence cantine (sans repas)				5,50
	Périscolaire matin/soir				5,50
	Goûter soir				1,50
	Ateliers du mercredi ½ journée				23,00
	Ateliers du mercredi journée				37,00

Les frais de scolarité incluent les fournitures scolaires et tout le matériel mis à disposition tout au long de l'année.

20€ d'adhésion annuelle par famille à l'Association EADPDG pour frais administratifs et d'assurance.

Toute annuité inférieure à **11 163,60€** devra être justifiée par une déclaration des revenus imposables du ménage. Fournir un avis de revenus et d'imposition des deux parents (France et Suisse).

Tout retard de paiement égal ou supérieur à 15 jours générera une pénalité de 5% sur ladite facture.

Note :

Frais d'inscription (frais de dossier, droit d'entrée et de sortie)

- Les frais d'inscription de 300€ par enfant sont dus une seule fois par enfant pour l'année scolaire
- Les frais d'inscription ne sont pas remboursables en cas d'annulation d'inscription
- Les frais d'inscription sont encaissés en totalité au dépôt du dossier d'inscription
- **Nous demandons un délai de prévenance de 3 mois en cas de départ en cours d'année, partiel ou définitif. Pendant cette période les mensualités sont dues.**

Document 4 MERCİ DE COCHER LES CASES

L'école alternative du Pays de Gex accueille les enfants à partir de 3 ans.

Les enfants à partir de 2 ans et 8 mois peuvent intégrer la classe maternelle en cours d'année selon leur autonomie, leur langage et leur propreté. Néanmoins, leur acceptation et leur inscription se feront après entente de la direction et des professeurs suite à une rencontre de l'enfant et de ses parents.

L'enfant est définitivement inscrit dès lors que :

- ✓ La direction administrative et pédagogique a accepté l'enfant
- ✓ Les droits d'inscription sont payés dans les délais
- ✓ La fiche d'acceptation de prélèvement est remplie et accordée
- ✓ Le dossier d'inscription est reçu complet (informations et documents) **Un dossier incomplet ne sera pas traité.**

Cochez votre tarification selon la grille : (Joindre feuilles d'imposition sur les revenus jusqu'à E)

Mensuel 10 mois : A B C D E F G AUTRE réservé à la direction

Mensuel 12 mois : A B C D E F G AUTRE réservé à la direction

Cantine : 7,80€ par repas, payable au mois, **enfant présent ou absent (sauf désinscription minimum 48 heures à l'avance)**. Non applicable le mercredi.

Périscolaire du matin ou du soir **5,50 €** l'heure.

Toute heure commencée est due. **Il est préférable de prévenir 24h à 48h à l'avance pour réservation.**

L'école fournira un goûter aux élèves au tarif de **1,50€**.

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Cantine avec repas traiteur 7,80					N A	N A				
Cantine sans repas 5,50€					N A	N A				
Garderie matin (7h30-8h30)					N A	N A				
Garderie soir (16h30-18h30)					N A	N A				
Ateliers du mercredi Demi-journée										
Ateliers du mercredi Journée										

Tableau ci-dessus à remplir avec les informations que vous pensez valables pour l'année entière. Pour toute modification ou les inscriptions ponctuelles, merci contacter l'équipe administrative à ecolealternativedpdg@gmail.com.

Document 5

Autorisation de droit à l'image et/ou de la voix pour un-e mineur-e

Je, soussigné(e), (nom du parent ou du tuteur légal) en qualité de

Nom : Prénom:.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Tél :

Email :@.....

Lors de nos activités nous prenons des photos ou des petites vidéos à partager entre les participants. Celles-ci ne sont jamais publiées sur les réseaux sociaux ni sur internet. Dans le cas où des photos servent de support pour notre association nous prenons un soin particulier à prendre les enfants de dos ou de profile peu reconnaissable ou de flouter les visages.

- Autorise, à titre gratuit, l'association École Alternative du Pays de Gex : N'autorise pas
- A photographier, à filmer et/ou enregistrer (Nom prénom de l'enfant)
- A effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images/enregistrements lors de projections à but non lucratif.
- A publier ces images/voix dans un cadre précis, pédagogique ou de communication avec les familles fréquentant l'école.
- Autorise(nt) l'école Alternative du Pays de Gex à enregistrer le numéro de téléphone du ou des parents sur le ou les groupes **internes** WhatsApp, dans le cadre d'un partage au sein de la classe ou dans le cadre d'échanges avec les familles fréquentant l'école.

Ceci permet aux enseignant(e)s d'envoyer des informations précises aux parents ainsi que des photos des moments de classe

Réservé aux enseignantes de la classe de votre enfant, pas de réponse possible sur ces groupes.

N'autorise(nt) pas

Dans ce cas, j'ai conscience que je suis susceptible de ne pas recevoir certaines informations de dernières minutes, par exemple, changement de programme, alerte météo, absence d'un enseignant, photos, etc...)

Dans le cadre :

- des activités pédagogiques nécessaires aux projets d'apprentissage.
- d'échanges entre élèves d'écoles différentes (partage de journaux par exemple)
- de la communication aux familles de l'école
- du site internet de l'école : pages internes, protégées du grand public.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons l'association École alternative du pays de Gex à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et enregistrements dans le respect des usages cochés ci-dessus effectués dans le cadre unique de nos activités scolaires et de camp de vacances.

L'association École alternative du pays de Gex s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre enfant.

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à Association École Alternative du Pays de Gex, 289, Route de Segny 01280 PREVESSIN-MOENS ou ecolealternativedpdg@gmail.com

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent à signer ce formulaire en qualité de parents ou de représentant légal. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à Le :

Signature des parents / tuteur

Précédée de la mention « lu et approuvé »



Association École Alternative du Pays-de-Gex
SIRET: 841 203 607 000 20

Document 6

**DÉCLARATION DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ
ET AUTORISATION DE TRANSPORT**
Edition du 9 septembre 2024

FEUILLE A NOUS RETOURNER POUR FINALISER L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

Je soussigné(e)

Responsable légal en tant que Père, Mère, Tuteur légal de

Déclare(nt) décharger de toute responsabilité les personnes (équipe pédagogique ou parent accompagnateur) utilisant leur véhicule en tant qu'accompagnateurs lors du transport de mon fils/ma fillepour les sorties organisées par l'école alternative du Pays de Gex, concernant toutes blessures ou dommages pouvant lui être occasionnés par un éventuel accident ou tout autre évènement pouvant survenir.

Cette déclaration est valable pour l'année scolaire concernée

Fait à

Date

Signature
Ecrire en toute lettre : *Lu et approuvé*

.....

Document 7

**CONFIRMATION D'APPROBATION
DU PROJET PEDAGOGIQUE ET DU REGLEMENT INTERIEUR**

FEUILLE A NOUS RETOURNER POUR FINALISER L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

Edition du 9 septembre 2024

Je soussigné, Madame, Monsieur

Responsable légal en tant que Père, Mère, Tuteur légal de

Certifie(nt)

- Avoir lu le projet pédagogique
- Avoir lu le règlement intérieur

- Accepter et adhérer au projet pédagogique et à notre vision de l'enseignement
- Accepter et adhérer au règlement intérieur

Date :

Signature des parents / tuteurs
Précédée de la mention « lu et approuvé »



Association École Alternative du Pays-de-Gex
SIRET: 841 203 607 000 20

Document 8

ACCEPTATION DE PRELEVEMENT DES FRAIS D'ECOLAGE
Edition du 9 septembre 2024

FEUILLE OBLIGATOIRE A NOUS RETOURNER POUR FINALISER L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

Responsable légal en tant que Père, Mère, Tuteur légal de

Autorise(nt),

- L'école Alternative du Pays de Gex à prélever les frais afférant à la scolarité de mon enfant.
- Par carte bancaire enregistrée sur la plateforme de paiement sécurisée
- Par prélèvement de mon compte bancaire en ayant fourni l'IBAN enregistré sur la plateforme de paiement sécurisée

Date :

Signature des parents / tuteurs
Précédée de la mention « lu et approuvé »

.....

Document 9

IMPORTANT

Cochez les cases des documents à joindre impérativement à la demande d'inscription.

Envoyez le dossier complet

- Demande d'inscription (**document 1**)
 - Fiche de suivi médical (**document 2**)
 - Autorisation/Décharge médicale (**document 3**)
 - Grille tarifaire et choix de la fréquence des paiements de la scolarité cochée (**document 4**)
 - Autorisation du Droit à l'image (**document 5**)
 - Autorisation/Décharge de transport (**document 6**)
 - Fiche d'acceptation du projet pédagogique et du règlement intérieur signée (**document 7**)
 - Fiche d'acceptation de prélèvement avec Carte bancaire ou IBAN (**document 8**)
 - Une copie du livret de famille indiquant les mentions de mariage, divorce ou décès
 - Une copie de la pièce d'identité de l'enfant ou passeport de l'enfant
 - Une copie de la pièce d'identité ou passeport des parents ou tuteurs de l'enfant
 - Une copie du carnet de vaccination ou/et carnet de santé mentionnant les dates des vaccinations et des rappels
 - Une attestation d'assurance scolaire de responsabilité civile de l'enfant pour l'année scolaire concernée
 - Une photo d'identité de l'enfant sur fond blanc en format papier ainsi qu'en PDF
 - Feuille d'imposition Suisse ou/et France des deux parents de l'année écoulée donc A-1 (ex. 2022 pour année scolaire 2023-2024)
 - Formulaire ou attestation de prise en charge de la scolarité par l'employeur si approprié(e)
 - Certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant
 - RIB
 - Ce document 9** correspond à la liste des pièces à fournir, coché dans son intégralité (**document 9**)
- Ceci permet de vérifier que votre dossier est complet avant de nous l'envoyer.

*Personnes habilitées à venir chercher l'enfant. Pièce d'identité à déposer au dossier et signature

- Personne 1 :
- Personne 2 :
- Personne 3 :

* Autres que les parents

Paiement de la scolarité et tous frais y afférant :

L'Association École Alternative Du Pays de Gex accepte :

- Les paiements en ligne par prélèvement par carte bancaire et IBAN.
- **Les espèces ne sont pas acceptées.**
- **Aucun virement bancaire ne sera accepté, excepté cas particulier sur entente préalable.**

Fin du document